

Mauvaises herbes posant problème

La vigilance est payante

Les mauvaises herbes posant problème qui persistent sur les surfaces maraîchères sont souvent des plantes pluriannuelles difficiles à combattre chimiquement.

BRIGITTE BAUR ET MARTINA KELLER, Agroscope

Le tussilage, l'armoise, la prêlé, la renouée amphibie et le cresson des forêts forment des organes végétaux perdurant dans le sol, tels des rhizomes souterrains ou des racines (cresson des forêts). Ces organes stockent des réserves et disposent de nombreux bourgeons. Lors du travail du sol ou du binage, ces structures sont hachées et disséminées. De nouvelles plantes se développent même à partir des plus petits morceaux, pour autant qu'ils disposent d'un bourgeon. Concernant le tussilage, l'armoise et le cresson des forêts, il ne faut pas sous-estimer la dissémination par les graines.

Empêcher la propagation

Les mauvaises herbes mentionnées développent rapidement des foyers à partir de plantes individuelles. Le travail du sol

accélère involontairement la propagation sur le champ. Les parties de plantes sur les machines peuvent aussi être disséminées d'une parcelle à l'autre, voire d'une exploitation à l'autre, et les mauvaises herbes colonisent de la sorte de nouvelles surfaces. Un nettoyage soigneux des outils est donc nécessaire.

La vigilance est payante

Il est recommandé de contrôler régulièrement les surfaces afin de détecter d'éventuelles nouvelles mauvaises herbes. S'il s'agit d'une plante posant problème, les exemplaires doivent être déterrés soigneusement puis être éliminés avec les ordures. Les emplacements contaminés doivent être marqués et contrôlés périodiquement. Cette procédure est recommandée, même pour de petits nids clairement délimités. Les surfaces partielles avec de grands nids délimitables ne devraient plus être cultivées afin de pouvoir procéder à une lutte intensive. Une lutte chimique avec un pulvérisateur dorsal peut éventuellement être appropriée. Il faut dans tous les cas empêcher les plantes suspectes de développer des graines.

Reconnaissance précoce ratée – contamination sur toute la surface

Ces mauvaises herbes ne peuvent malheureusement être combattues que difficilement en culture maraîchère, car les herbicides autorisés et tolérés par les cultures ne les circonscrivent que partiellement. Le traitement pendant l'assolement est plus prometteur, que ce soit sur le maïs, sur les

Déterrer les exemplaires individuels de mauvaises herbes posant problème (ici armoise commune) avec toutes les parties souterraines et les jeter avec les ordures

Einzeln vorkommende Exemplare von Problemkräutern (hier Gemeiner Beifuss) mit allen unterirdischen Pflanzenteilen ausgraben und im Kehrlicht entsorgen. AGROSCOPE

Mauvaise herbe posant problème : que faire ?

- Reconnaissance précoce au moyen de contrôles réguliers sur le champ
- Éliminer rapidement et entièrement les foyers délimités
- Empêcher la propagation par un nettoyage soigneux des machines
- Passage des machines sur les surfaces contaminées en dernier
- Ne plus cultiver les surfaces partielles contaminées
- Informer l'entreprise de travaux agricoles de la contamination
- Combattre les mauvaises herbes dans le cadre de l'assolement
- Informer les offices cantonaux et se faire conseiller
- Télécharger les fiches techniques sur www.agroscope.ch

céréales ou sur la jachère. Un traitement préalable du sol peut affaiblir les mauvaises herbes et augmenter l'efficacité du traitement chimique. Pour rappel : aucune culture maraîchère ne doit être cultivée après un traitement de la jachère avec des produits phytosanitaires autorisés sur jachères de grandes cultures. Les restrictions pour la culture suivante doivent être respectées de manière générale. Un traitement pendant plusieurs années est généralement nécessaire pour obtenir un succès durable.

Sur les surfaces avec beaucoup de cresson des forêts, de renouée amphibie, d'armoise commune ou de tussilage, on peut réduire la pression exercée par les mauvaises herbes en travaillant le sol dans des conditions météorologiques sèches et chaudes, par exemple avec un cultiva-



Dichte Nester von Sumpfküsterich auf einer Brache.

Foyers denses de renouée amphibie sur une jachère.

AGROSCOPE

teur, une déchaumeuse ou un vibroculteur. Les parties souterraines des plantes sont ramenées à la surface du sol où elles se dessèchent. Le succès de telles mesures nécessite plusieurs interventions.

Cultures à éviter

Il faut renoncer à cultiver des cultures comme les carottes, les pommes de terre ou les betteraves sucrières sur des champs contaminés. Le risque que les organes souterrains des mauvaises herbes soient hachés

et disséminés par les récolteuses ou les fraiseuses-buteuses est trop grand.

Connais ton ennemi !

Les fiches techniques d'Agroscope informent sur les mauvaises herbes précitées et sur les possibilités pour les combattre. Les offices cantonaux vous soutiennent dans l'identification et la lutte contre les plantes posant problème et peuvent vous aider à définir une stratégie de lutte spécifique à votre exploitation. ■



Annonce

Hasorgan Profi

Fortification des plantes grâce aux algues

- ✓ Augmente le rendement et améliore la qualité
- ✓ Améliore la santé des plantes
- ✓ Augmente la résistance et aide pour mieux survivre aux périodes de stress
- ✓ Application sur toutes les cultures

Appel gratuit
0800 80 99 60
landor.ch

LANDOR,
fenaco société coopérative
Rte de Siviriez 3, 1510 Moudon
Tél. 058 433 66 13
E-Mail info@landor.ch

LANDOR
Avec vous,
aujourd'hui et demain
www.landor.ch

LANDOR BL 9.20

Organische Dünger / Engrais organique

Für Boden und Pflanzen!
Pour le sol et les plantes!

Andermatt Biocontrol Suisse AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Tel. 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

KlinoSpray

Adjuvant biologique pour plantes
Clinoptilolite composée à plus de 70 % de silicium

unipoint® ag
8475 Ossingen
Tel: 052 305 20 41

vente Suisse romande:
PL-Agri Service, 1583 Villarepos
079 387 49 11

www.klinospray.ch

- favorise la résistance et la croissance des plantes
- résultats fiables
- figure sur la liste des intrants approuvée par la FiBL